SERVICES PUBLICS

disparaître, mais des conseillers aux décideurs et des Entre 2020 et 2022, le fonctionnement des Finances publiques va changer. Des trésoreries vont accueils de proximité vont se développer

# À SAVOIR

Dans le cadre de la réorganisation nationale des services des Finances publiques, le ministère de l'Action et des Comptes publics a fait parvenir aux directions départementales des Finances publiques, en juin, des cartes définissant le réseau cible visé, avec une échéance à fin 2022.
Une période de concertation avec les élus locaux, qui s'achève à la fin du mois, a été laissée à la main des directions départementales pour proposer d'éventuels aménagements de ce réseau. À l'origine, toutes les trésoreries du département, à l'exception de celles de Troyes, Romilly-sur-Seine et Bar-sur-Aube, devaient fermer, mais la donne a changé.

### DU CHANGEMENT POUR LE GRAND PUBLIC

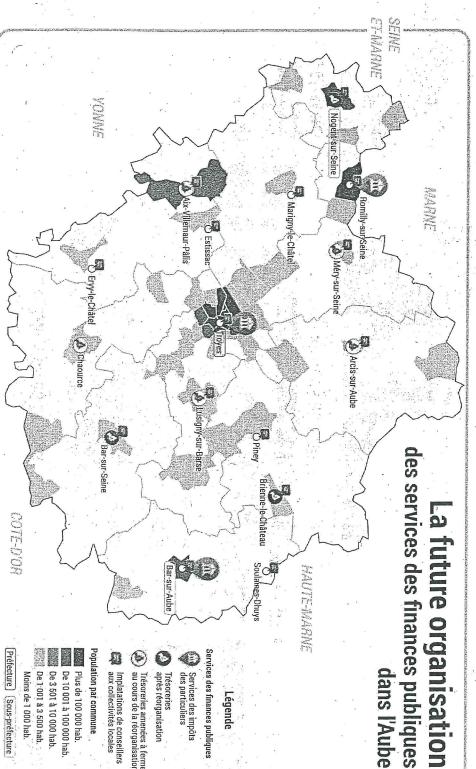
« Depuis quelque temps dans l'Aube, les trésoreries sont spécialisées en gestion des comptes des collectivités locales, donc elles n'ont plus de compétences en matière d'impôt, expose Christine Bessou-Nicaise, directrice de la direction générale des Finances publiques. (DGFIP) de l'Aube. Elles ne savent pas renseigner les contribuables, juste recueillir des paiements. »

Pour toutes autres demandes, les

usagers doivent se rendre dans l'un des trois services des impôts des particuliers, à Troyes, Romillysur-Seine ou Bar-sur-Aube. La réorganisation à venir doit « rapprocher le service du public ».

Les Finances publiques vont ainci

Les Finances publiques vont ainsi développer l'accueil de proximité en étant présentes dans l'ensemble des maisons de services au public (MSAP) et futures maisons France Service (MFS) qui doivent faire leur apparition dans l'Aube, dans au moins une vingtaine de communes. Sur place, les usagers pourront obtenir des réponses de l'agent animateur, ou fixer un rendez-vous téléphonique ou par visioconférence avec un agent des Finances publiques. «On va expérimenter ce système de visioconférence dès la fin du mois à la MSAP de Bouilly », annonce Christine Bessou-Nicaise. Des agents pourront également se rendre physiquement sur place si nécessaire, «à une fréquence à définir, par permannence ou journée de rendez-vous»



Au moins une vingtaine de points d'accueil de proximité, dans les maisons France Service, devrait peu à peu compléter ce maillage territorial

## DES CONSEILLERS AUX DÉCIDEURS LOCAUX

Les trésoreries assurent deux principales missions au service des collectivités. D'une part, le traitement de la comptabilité, qui se poursuivra dans les trésoreries maintenues et sera déplacé dans de plus grands centres là où elles ferment. De l'autre, le conseil en matière de choix budgétaire ou de fixation des taux d'impôts locaux par exemple. «La dimension "conseil" est plus ou moins bien réalisée puisque les conseillers sont d'abord mobilisés par le fonctionnement de leur service, explique Christine Bessou-Nicaise. L'idée est de dissocier ces deux fonctions. Le conseil sera désormais assuré par dés conseillers aux décideurs lo-

caux.»

Ces derniers seront affectés à temps plein à cette mission, et auront vocation à travailler « sur un champ géographique correspondant

à une ou deux communautés de communes». Dès le 1er janvier 2020, le premier conseiller du département interviendra sur le territoire de la communauté de communes d'Arcis-Mailly-Ramerupt. « Ils travailleront en liaison étroite avec le service de gestion comptable, note la directrice. Quand un conseiller va rencontrer un élu, il faut qu'il ait connaissance de la situation de la collectivité. »

#### CINO TRÉSORERIES VONT FERMER

À l'heure actuelle, onze trésoreries maillent le territoire. Dans le projet de nouveau réseau envoyé par le ministère de l'Action et des Comptes publics, il n'en restait plus que trois: Troyes, Romillysur-Seine et Bar-sur-Aube, Mais la concertation menée par la DGFIP de l'Aube avec les élus locaux a entraîné des changements de plan. « Pour des contraintes d'aménage-

ment du territoire ou de mobilité imposée aux agents, il était pertinent d'apporter quelques aménagements », note Christine Bessou-Nicaise. Sur la circonscription du service de gestion comptable de Barsur-Aube, qui devait absorber les travaux réalisés à Bar-sur-Seine, Brienne-le-Château et Chaource, des antennes seront maintenues à Bar-sur-Seine et Brienne-le-Château. La gestion comptable du secteur du Chaourçois sera, elle, gérée à Troyes.

«Les agents restent physiquement présents à Bar-sur-Seine et continuent de traiter les opérations des collectivités qui en dépendent, précise Christine Bessou-Nicaise. Il n'y aura simplement plus de comptable à la tête de ce service, il sera à Barsur-Aube. » Le fonctionnement sera le même à la trésorerie de Nogentsur-Seine, qui dépendra du service de Romilly-sur-Seine. La trésorerie de Brienne-le-Château se spéciali-

sera quant à elle dans la gestion des hôpitaux de l'Est aubois. En revanche, les petites trésoreries, ne comptant que deux agents, sont amenées à disparaître.

« On ne les estime pas viables, elles

mant », justifie la directrice. Il n'y aura donc plus de trésorerie à Méry-sur-Seine, Aix-Villemaur-Pâlis, Arcis-sur-Aube, Chaource et Lusi-gny-sur-Barse à l'horizon 2022. Les nouveaux services décrits plus haut viendront néanmoins s'y substituer, et les trésoreries ne fermeront pas leurs portes tant qu'ils ne seront pas leurs portes tant qu'ils ne seront pas entrés en vigueur. « Les trésoreries qui n'ont pas vocation à être maintenues fermeront quand la MFS sera en place et que les conseillers seront déployés, insiste la directrice. C'est une règle ferme, il n'y aura pas de rupture dans la continuité du service, aussi bien pour les élus que le grand public. » © ROBIN PHILIPPOI